

Année
universitaire
2016-2017

Cellule pédagogique IUT



SdR

Semestre de Remédiation

Reprise de confiance en soi
Remise à niveau
Méthodologie
Projet Personnel

Date limite de dépôt des dossiers : 27 janvier 2017
Début de la formation : 02 février 2017

iut Toulon  **Contact :**
L1 UFR S & T
IUT GEII, GIM, GMP, BIO
cellule-pedagogique.iut@univ-tln.fr  **UNIVERSITÉ
DE TOULON**



Le semestre de remédiation (SdR) est un dispositif qui se déroule au Semestre 2, de l'Université de Toulon piloté par la cellule pédagogique de l'IUT pour améliorer la réussite ou la réorientation de l'étudiant en premier cycle Universitaire.

Son objectif fondamental est de permettre à des étudiants en difficulté soit en première année de DUT pour les départements BIO, GEII, GIM, GMP, soit en L1 de la FST, une remise à niveau pour redoubler dans de bonnes conditions au sein de leur formation ou se réorienter en fonction d'un projet professionnel.

Un questionnaire sur son choix de formation est indispensable pour trouver les ressources et motivations nécessaires pour s'investir et réussir.

Ce dispositif de formation permet :

- le renforcement des connaissances et des compétences de l'étudiant,
- l'amélioration de ses méthodes d'apprentissage,
- le développement de son autonomie,
- la construction d'un projet personnel de poursuite d'études cohérent et adapté, intégrant des objectifs professionnels.

L'information concernant les modalités du semestre de remédiation est communiquée aux étudiants au cours du Semestre 1 en insistant bien sur les conditions d'admission.

Ce dispositif ne se substitue pas au semestre 2 mais s'intègre dans un processus de réussite.

Il donne accès à toute l'infrastructure culturelle, sportive et associative de l'USTV.

Ce dispositif s'adresse aux primo-entrants. Le nombre d'étudiants admis étant limité à 24, l'étudiant devra remplir un dossier de candidature puis sera reçu en entretien individuel.

1- CONDITIONS D'ADMISSION

La sélection des étudiants sera organisée comme suit :

1. une présélection suivant des conditions définies par l'UFR d'origine accompagnée d'un argumentaire. (exemple : note minimum, assiduité, comportement, etc.)
2. un entretien de motivation avec le SAOI et les responsables de la cellule pédagogique.
3. l'admission définitive se fera après examen du dossier par la commission de recrutement. Cette commission sera composée des 2 directeurs IUT et FST, du responsable du dispositif, d'un représentant de chaque département ou de licence et du référent SAOI.
4. signature de la charte d'engagement

2- PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Le programme pédagogique est susceptible d'ajustements en fonction des besoins décelés auprès des étudiants du dispositif lors des entretiens individuels en concertation avec les équipes pédagogiques de l'IUT et de FST.

Le semestre dure 12 semaines pour environ 20h de présentiel dont 15h en cours et 5h de travail en autonomie sur site par semaine.

Ce programme apporte à l'étudiant

- des bases générales académiques en maths, physique-chimie, algorithmique et communication,
- des bases plus spécifiques aux spécialités représentées avec les deux parcours,
- une approche professionnelle avec l'anglais, la méthodologie d'apprentissage, la communication professionnelle scientifique et l'élaboration de son projet professionnel.

Il permet en outre une « découverte » des autres formations et une implication dans son orientation.

Parcours différenciés

Deux parcours sont proposés :

- un parcours « industriel » commun aux départements **GEII, GMP et GIM et aux L1 SI et math de la FST.**
Ce parcours reprend les bases en physique et technologie.
- un parcours « physique-chimie » adapté à la **L1 BIO de la FST et à la spécialité Génie Biologique de l'IUT.**
Ce parcours reprend les bases scientifiques nécessaires en physique et chimie.

3- MODALITES D'EVALUATION

Les enseignements de ce semestre sont répartis en 3 UE, composées de TD et TP, d'après le tableau ci-joint. Ce dispositif comporte un tronc commun à tous les étudiants : l'UE1 et l'UE3.

Les 2 conditions de « validation du semestre » sont :

- une moyenne supérieure ou égale à 8 dans chaque UE
 - une moyenne générale pondérée par UE, supérieure ou égale à 10.
- **Les étudiants de l'IUT peuvent intégrer un des deux parcours.**
 - Ce semestre ne donne pas lieu à l'obtention d'ECTS.
 - Après avoir rempli les conditions de validation du semestre, les étudiants pourront intégrer à la rentrée suivante un semestre1 dans les formations participant à ce dispositif après avis du jury¹.
 - L'année en cours peut être « blanche » sur avis du jury quant au nombre de semestres pris en compte pour l'obtention du diplôme.
 - **Les étudiants de la FST peuvent intégrer un des deux parcours.**
 - Le dispositif permettra à l'étudiant identifié par l'équipe pédagogique et le responsable de la licence, de suivre les enseignements d'un des deux parcours.
 - L'étudiant conservera la possibilité de se présenter à la session de rattrapage de juin
 - **Assiduité :**
 - La présence de l'étudiant aux TD et TP **est obligatoire**. L'absentéisme **non justifié et / ou non justifiable** entrainera l'exclusion définitive de l'étudiant du dispositif pour intégrer le dispositif « Avenir » du SAOI si celui-ci est mis en œuvre.

La « validation » du semestre ainsi que l'assiduité et le comportement permet une aide à la décision pour statuer sur les demandes d'inscription de l'étudiant à l'issue du semestre.

¹ Le jury sera composé du directeur de l'UFR et/ou de l'IUT, d'au moins un intervenant de ce semestre, des responsables de la cellule pédagogique, des chefs des départements ou leurs représentants et des responsables de licence participant à ce dispositif

	Matières	Heures étudiant	TD	TP	Coeff	
UE1	Maths	36	18	18	3	
	Communication professionnelle et expression	14	8	6	1	
	Informatique générale et Algorithmique	25	16	9	1	
Total UE1		75	42	33	5	
UE2 Ingénierie	Physique et Mesures physiques	34,5	25,5	9	3	Parcours "Industriel"
	Spécialité GEII	9	3	6	1	
	Spécialité GMP	9	3	6	1	
	Spécialité GIM	9	3	6	1	
Total UE2 Parcours 1		61,5	34,5	27	6	
UE2 physique- chimie	Physique et Mesures physiques	34,5	25,5	9	3	Parcours "Sciences"
	Chimie	27	18	9	3	
Total UE2 Parcours 2	Physique-Chimie	61,5	43,5	18	6	
UE 3	Anglais	21	15	6	2	
	Méthodologie d'apprentissage	12	6	6	1	
	Elaboration du projet de formation	12	6	6	1	
	"voltaire"	14	14	0	1	
Total UE3		59	41	18	5	

	Heures étudiant	TD	TP	soutien math-physique-chimie
Parcours 1	254	161	96	58,5
Parcours 2	254	126,5	69	58,5

Cette maquette peut être modifiée pour des raisons pédagogiques

DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDIANT:

- FORMULAIRE DE CANDIDATURE
- FICHE DE MOTIVATION
- CHARTE D'ENGAGEMENT

CALENDRIER DU SEMESTRE DE REMEDIATION POUR L'ANNEE 2017
--

Date limite de dépôt des dossiers candidature	27 janvier 2017
Entretiens	Du 30 au 31 janvier 2017
Commission de recrutement	31 janvier 2017
Début du semestre	02 février 2017
Fin du semestre	09 juin 2017

Fiche de motivation à compléter et à joindre au dossier
--

Quelles sont les raisons de votre demande d'inscription dans le Semestre de Remédiation ?

Comment aviez-vous fait vos choix d'orientation précédemment et qu'avez-vous appris suite à votre premier semestre ?

Qu'attendez-vous précisément du programme pour lequel vous optez?

Vers quelles études envisagez-vous à l'issue de ce semestre?

Définissez en quelques phrases votre méthode de travail individuel en précisant votre temps hebdomadaire de travail.

A l'heure actuelle, vers quels métiers, secteurs, fonctions souhaitez-vous vous diriger après vos études ? Essayer d'expliquer pourquoi.

Quels sont vos centres d'intérêts extrascolaires ?

Avez-vous une expérience professionnelle (stages, job...)?

« Charte » d'engagement

NOM :	Prénom :	N° Etudiant :
Filière d'inscription à l'UTLN :		

Le semestre de remédiation est un dispositif d'aide à la réussite.

Il permet à l'étudiant en échec en S1 de consolider les bases scientifiques, l'anglais, les techniques d'expression et d'apprendre une méthodologie adaptée aux matières technologiques, tout en restant dans un cursus universitaire.

Il nécessite une motivation et un investissement de l'étudiant.

Dans ce dispositif, l'étudiant s'engage à :

- Etre assidu à toutes les activités pédagogiques programmées durant ce semestre
- Effectuer le travail personnel demandé par les enseignants
- Faire preuve de motivation
- Accepter le règlement d'examen ainsi que les modalités d'évaluation
- S'inscrire sur Admission Post Bac en cas de redoublement dans un autre département de l'IUT ou une autre L1 de l'UTLN pour l'année suivante ou en cas de réorientation

Dans ce dispositif, la cellule pédagogique et l'UTLN s'engage à :

- Favoriser la réinsertion de l'étudiant en première année en fonction de ses vœux, de ses résultats, de son assiduité et de sa motivation et de présenter la session de rattrapage du S1 de la FST en Juin.
- Aider l'étudiant dans sa réorientation.

En 3 exemplaires (un exemplaire est également remis au responsable de la composante initiale de l'étudiant)

<u>L'étudiant :</u>	<u>Le responsable de la composante</u>	<u>La cellule pédagogique de l'IUT</u>
Fait à	Fait à	Fait à
Le/...../.....	Le/...../.....	Le/...../.....
Nom et Signature :	Nom et Signature :	Nom et Signature :



Semestre de Remédiation

